



Rhône-Alpes, Savoie  
Aix-les-Bains  
Les Coteaux  
10 route de Pugny

## Groupe scolaire, dit groupe scolaire de Boncelin

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA73002255  
Date de l'enquête initiale : 2014  
Date(s) de rédaction : 2014  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville d'Aix-les-Bains  
Degré d'étude : monographié

### Désignation

Dénomination : groupe scolaire  
Appellation : Boncelin

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart  
Références cadastrales : 1879, D, 940-941 ; 2004, BZ, 196-197 ; 424. BZ 196-197: parcelles occupées par le terrain de sport du groupe scolaire.

### Historique

La création et la construction de l'école de Boncelin sont décidées par le conseil municipal en 1930, en même temps que celles de l'école de Saint-Simond. L'école de Boncelin, comme celle de Saint-Simond, est une école primaire mixte, dotée d'une classe pour chaque sexe et d'une classe enfantine (enfants âgés de 4 à 7 ans) (Délibération du conseil municipal, 15 mars 1930). La construction de l'école est en partie subventionnée par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (AC Aix-les-Bains. 4 M 6).

En 1956, le conseil municipal décide l'agrandissement des écoles de Boncelin, Saint-Simond et Lafin. Les travaux sont estimés urgents par l'inspecteur d'académie (Délibération du conseil municipal, 12 juin 1956). Deux classes supplémentaires avec préau sont créées à l'école de Boncelin (AC Aix-les-Bains. 4 M 21). Pour loger ces deux classes, un nouveau bâtiment indépendant est construit à l'ouest et en contrebas du premier.

Aujourd'hui, le bâtiment construit en 1930 abrite l'école primaire tandis que l'école maternelle se situe dans l'édifice élevé en 1958.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle (), 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1930 (daté par source), 1956 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Francis Crochon (architecte communal, attribution par source), Georges Noiray (architecte communal, attribution par source)

### Description

Le groupe scolaire de Boncelin se situe sur les hauteurs de la commune à l'est. Il est desservi par la route de Pugny et séparé d'elle par un muret surmonté d'un grillage. Il est implanté sur un terrain présentant une déclivité est-ouest. L'école primaire, ainsi que la cour située à l'arrière et bordée au nord par le bâtiment abritant la cantine scolaire, prennent place en hauteur, sur un terre-plein placé très en retrait de la route. Ils sont accessibles par une cour paysagère, occupée au nord par les bâtiments qui composent l'école maternelle.

Le terrain de sport de l'école, desservi par une petite allée accessible depuis la cour arrière, est implanté de manière isolée au nord et ceint d'un grillage.

## Éléments descriptifs

### Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Présentation

### Les constructions scolaires à Aix-les-Bains

#### I) *Le corpus : les premiers bâtiments d'école*

Huit ensembles scolaires ont été étudiés (recherches en archives et enquête de terrain) :

- le groupe scolaire du Centre : l'ancienne école de garçons (2004, parcelles CD 513, 550 et 913) ; l'ancienne école de filles (2004, parcelle CD 515) ; l'école maternelle (2004, parcelle CD 480)
- le groupe scolaire de Lafin (2004, parcelles BS 57-58 et 241)
- le groupe scolaire de Choudy (2004, parcelle BH 98)
- le groupe scolaire de Marlioz (2004, parcelle CH 171)
- le groupe scolaire de Boncelin (2004, parcelles BZ 196-197)
- le groupe scolaire de Saint-Simond (2004, parcelles BV 166-167)

La création de ces ensembles scolaires entre 1878 et 1930 s'est incarnée dans la construction de bâtiments d'école. Pour répondre à l'augmentation démographique de la commune au cours du XXe siècle, des agrandissements sont intervenus : soit directement sur les bâtiments d'origine ; soit par la construction de nouveaux édifices dans l'enceinte scolaire. Quelque soit le type d'intervention, l'architecture extérieure et bien souvent l'organisation générale intérieure des constructions primitives ont été peu modifiées.

Le texte qui suit s'intéresse uniquement à ces bâtiments d'origine, construits entre 1880 et 1930. Il s'appuie sur les recherches en archives et sur l'enquête de terrain réalisée ainsi que sur une étude plus générale sur les constructions scolaires menée par Michel Lainé et publiée en 1997 (LAINE Michel. *Les constructions scolaires en France*. Paris : PUF, 1997. 239 p.).

#### II) *La création et la construction d'écoles communales*

Avant la création et la construction d'écoles communales à la fin des années 1870, l'instruction à Aix-les-Bains était assurée par les congrégations. L'école de filles, fondée en 1812, était tenue par les sœurs de Saint-Joseph ; l'école de garçons, créée au cours des années 1820, était confiée aux Frères de la doctrine chrétienne.

Entre 1878 et 1930, la municipalité s'est dotée de plusieurs établissements scolaires publics et laïcs implantés au centre du bourg et dans les hameaux :

- le groupe scolaire du Centre : une école de garçons en 1883, une école de filles en 1885 et une école maternelle en 1938
- l'école de Lafin en 1901
- les écoles de Choudy et Marlioz en 1910
- les écoles de Saint-Simond et Boncelin en 1932

Les créations et les constructions de ces écoles, et plus particulièrement celles de l'école du Centre, accompagnent le mouvement républicain qui s'intensifie après la défaite de 1870 en s'appuyant notamment sur la diffusion de l'instruction. C'est au sein de la population qu'émergent les demandes de création d'écoles communales : pétition de 1877 des habitants pour demander la création d'une école de garçons publique et laïque qui donne lieu à la construction de l'école du Centre ; l'école de Lafin trouve ses origines dans une pétition des habitants de hameaux datée de 1887 ; celle de Saint-Simond doit son édification notamment à une demande réitérée des habitants de hameaux en 1925. Si la demande de 1877 semble motivée par un élan républicain, les pétitions ultérieures adressées par les habitants éloignés du bourg mettent l'accent sur la nécessité de disposer d'écoles plus proches que celles du centre urbain et réparties équitablement dans tous les hameaux. Un effort financier important de l'État accompagne et permet la construction de ces établissements. La caisse des écoles, mise en place en 1878, donne la possibilité aux communes d'accéder à des subventions ainsi qu'à des emprunts facilités. L'État assure en outre le traitement des instituteurs.

La Ville, sous la pression exercée par l'État, saisit les opportunités financières proposées par ce dernier et répond favorablement aux demandes des habitants. Assurer l'instruction des enfants des habitants représente également la possibilité de libérer ces derniers afin qu'ils puissent assurer le fonctionnement de la ville thermale.

A l'exception de l'école de garçons et de la salle d'asile (école maternelle) du Centre, logées quelques années dans des locaux existants, la création de chacune de ces écoles entraîne la construction d'un nouveau bâtiment.

La création du groupe scolaire du Centre, comprenant une école de garçons, une école de filles et une salle d'asile (école maternelle), est décidée en 1878 et sa construction envisagée sur plusieurs années. L'école de garçons, dont l'ouverture immédiate est souhaitée, s'installe dès 1878 dans un local loué par la mairie avant d'emménager dans une construction

neuve en 1883. Le bâtiment de l'école des filles est inauguré dès 1885 tandis que la salle d'asile est logée pendant quelques années dans une construction existante avant d'être dotée de son propre bâtiment en 1908 et d'emménager dans un nouvel édifice en 1938.

La construction des écoles du Centre à la fin du XIXe siècle est suivie par l'édification d'établissements scolaires dans les hameaux de la commune conformément à la loi de 1883 (loi du 20 mars 1883 qui impose aux communes la construction d'écoles dans les hameaux situés à plus de trois kilomètres) ainsi qu'aux souhaits de la population.

La première école de hameau, l'école de Lafin, ouvre en 1901 et accueille une classe de filles et une classe enfantine.

Au début du XXe siècle, les écoles publiques doivent faire face à une augmentation soudaine des effectifs liée à la fermeture des écoles congréganistes décidée par les lois de 1901 et 1904. Afin d'accueillir ces élèves supplémentaires, les écoles du Centre sont réaménagées et la construction de deux nouvelles écoles de hameau, à Marlioz et à Choudy, est décidée. Ces deux écoles de hameau mixtes abritent chacune une classe pour chaque sexe et une classe enfantine. Elles ouvrent en 1909. Vingt ans plus tard, le conseil municipal réitère cette démarche par la construction simultanée des écoles de Boncelin et de Saint-Simond.

### *III) L'architecture des premiers bâtiments*

Si l'État encourage la construction d'établissements scolaires par la mise à disposition d'aides financières aux communes, il impose par ailleurs des normes constructives dictées principalement par des impératifs hygiénistes. En 1880, la législation sur l'instruction se dote d'un règlement sur les constructions illustré par des figures de l'architecte Felix Narjoux (Règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école, 17 juin 1880) ainsi que d'un comité des bâtiments scolaires chargé d'examiner les projets et les chantiers de construction (arrêté du 24 septembre 1880). Les dessins, les cahiers des charges et les devis proposés par les architectes doivent donc s'inscrire dans un ensemble de normes avant d'être approuvés par le comité. Le respect des prescriptions conditionne en partie l'accès aux aides financières (subventions et emprunts).

Progressivement, l'édifice scolaire est pensé comme un ensemble caractérisé par la présence d'éléments qui le singularise. Il est ensermé dans une enceinte dont la présence matérialise la limite temporelle et spatiale de l'instruction. Les préaux qui l'agrémentent témoignent d'une attention de plus en plus grande à la fin du XIXe siècle à la formation du corps et à la nécessité pour les enfants de se détendre par une activité récréative. L'établissement scolaire contient des salles de classes dédiées au travail intellectuel et bien différenciées des salles spéciales dédiées aux travaux pratiques (dessin, couture, etc.). Il abrite également des logements pour les instituteurs. Enfin, une stricte séparation des sexes doit être observée : soit par la construction d'écoles différenciées, comme ce fut le cas pour les écoles du Centre, soit par des salles de classes de garçons et des salles de classes de filles, solution retenue pour les écoles des hameaux.

#### **Les écoles de garçons et de filles du Centre**

Par leurs dates de construction et par leur ampleur, l'architecture et l'organisation des écoles de garçons et de filles du Centre constituent de belles illustrations des prescriptions de 1880. Elles se situent sur des terrains placés à proximité directe du centre urbain et sont donc facilement accessibles. Elles sont bâties en pierre c'est-à-dire dans des matériaux locaux solides. Leur architecture extérieure se caractérise par une relative sobriété décorative puisque les bossages développés sur la hauteur du rez-de-chaussée, la forme et les encadrements très simples des baies ainsi que la présence d'un fronton constituent les seuls éléments ornementaux. La forme des ouvertures traduit bien l'utilisation des locaux : de hautes et larges baies éclairent les salles de classes tandis que les logements de fonction, situés au dernier étage, prennent le jour par des fenêtres plus étroites et garnies de balcons à l'école de garçons. A l'intérieur, les plans indiquent bien une séparation des salles de classes et des salles de travaux pratiques, ces dernières étant logées dans un corps de bâtiment distinct au sein de l'école de garçons. Conformément aux prescriptions, les salles de classes adoptent une forme rectangulaire et présentent un cubage d'air permettant d'y loger une cinquantaine d'enfants. Elles sont éclairées par la gauche et suivent ainsi les résultats d'études précises menées sur les meilleurs systèmes d'éclairage à adopter pour enrayer le développement de la myopie chez les élèves. Elles sont accessibles indépendamment les unes des autres par un couloir de desserte prenant le jour par des baies. Celui-ci joint les deux extrémités du bâtiment occupées par deux escaliers dont l'emplacement et le nombre étaient imposés aux écoles de plus de deux cent élèves.

#### **Les écoles de hameau**

Bien qu'une trentaine d'années sépare les constructions de la première école de hameau, celle de Lafin (1901), et celles des écoles de Boncelin et Saint-Simond (1932), ces bâtiments ainsi que ceux des écoles de Marlioz et Choudy présentent des formes générales extérieures et des organisations intérieures similaires. C'est principalement dans leur traitement stylistique qu'elles se différencient. Les constructions s'organisent autour d'un corps central encadré de deux ailes et se développent sur un étage de soubassement, un rez-de-chaussée surélevé et un étage carré. A l'intérieur, le rez-de-chaussée est occupé par : un vestibule, placé à l'avant du corps central, qui dessert une classe dans chacune des ailes (classe de filles et classe de garçons ou classe enfantine pour l'école de Lafin) ; un escalier, logé à l'arrière du corps central, qui donne accès aux logements de fonctions situés au premier étage. De même qu'aux écoles de filles et de garçons du Centre, les fenêtres éclairant les classes se différencient par leur taille plus importante des baies qui éclairent les logements du

premier étage. Les écoles de Lafin, Choudy et Marlioz, ces deux dernières étant des écoles jumelles, adoptent un parti extérieur proche de celui des écoles de filles et de garçons du Centre. A l'inverse, les deux autres bâtiments jumeaux que sont les écoles de Boncelin et de Saint-Simond, se différencient par un style années 1930 régional marqué par une grande toiture, un large auvent régnant sur l'ensemble des élévations et un corps central polygonal doté d'un balcon-loggia.

### L'école maternelle du Centre

Bien que l'école maternelle du Centre adopte une organisation similaire aux écoles de hameau (un corps central abritant vestibule et escalier ; classes indépendantes les unes des autres et réparties dans les ailes), son architecture se distingue des écoles de Saint-Simond et Boncelin bâtie à la même période. Ses lignes géométriques, ses nombreux accès à l'extérieur par l'intermédiaire de terrasses, sa toiture plate prévue pour être utilisée comme solarium, inscrivent ce bâtiment dans un style années 1930 proche des réalisations aixoises de l'architecte Roger Pétriaux (Thermes Pétriaux, Plage d'Aix, Aquarium, aménagements du parc des Thermes). Ce bâtiment n'était pas destiné à abriter une école mais une goutte de lait et une crèche et sa construction devait être en grande partie financée par des libéralités de l'Aga Khan. La destination du bâtiment, libéré des normes de constructions scolaires, et la qualité du commanditaire, qu'il fallait honorer, expliquent peut-être cette singularité.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AC Aix-les-Bains. 1 D. Registre des délibérations du conseil municipal.**  
AC Aix-les-Bains. 1 D. **Registre des délibérations conseil municipal.**  
AC Aix-les-Bains : 1 D
- **AC Aix-les-Bains. 4 M 6. 1925-1935. Dossier Ecoles de Boncelin et de Saint-Simond.**  
AC Aix-les-Bains. 4 M 6. **Dossier Ecoles de Boncelin et de Saint-Simond, 1925-1935.**  
AC Aix-les-Bains : 4 M 6
- **AC Aix-les-Bains. 4 M 7. 1954-1956. Dossier Groupe scolaire de Boncelin.**  
AC Aix-les-Bains. 4 M 7. **Dossier Groupe scolaire de Boncelin, 1954-1956.**  
AC Aix-les-Bains : 4 M 7
- **AC Aix-les-Bains. 4 M 21. 1956-1972. Dossier Groupe scolaire de Saint-Simond.**  
AC Aix-les-Bains. 4 M 21. **Dossier Groupe scolaire de Saint-Simond, 1956-1972.**  
AC Aix-les-Bains : 4 M 21

## Illustrations



Vue d'ensemble depuis la rue  
Phot. Denys Harreau  
IVR82\_20157300023NUCA



Cour, école maternelle (à droite),  
école primaire (à gauche)  
Phot. Denys Harreau  
IVR82\_20157300005NUCA



Terrain de sport au nord  
Phot. Denys Harreau  
IVR82\_20157300017NUCA

## Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : École maternelle, dite école maternelle de Boncelin (IA73002254)  
Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains, Les Coteaux, 10 route de Pugny

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : École primaire, dite école primaire de Boncelin (IA73002092) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains, Les Coteaux, 10 route de Pugny

**Dossiers de synthèse :**

Généralités (IA73001081) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Chemin d'intérêt commun n° 49 d'Aix à Saint-Felix, puis chemin départementale 49, puis route de Pugny (IA73002150)

Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains, Saint Pol-Biollay

Secteur urbain, les Coteaux (IA73001422) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains

Auteur(s) du dossier : Elsa Belle, Philippe Gras

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains





Vue d'ensemble depuis la rue

IVR82\_20157300023NUCA

Auteur de l'illustration : Denys Harreau

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour, école maternelle (à droite), école primaire (à gauche)

IVR82\_20157300005NUCA

Auteur de l'illustration : Denys Harreau

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Terrain de sport au nord

IVR82\_20157300017NUCA

Auteur de l'illustration : Denys Harreau

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation